



WABA | SEMAINE MONDIALE DE L'ALLAITEMENT MATERNEL

# ALLAITEMENT

## UNE CLÉ DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

1



L'allaitement maternel est un moyen naturel et peu coûteux de nourrir les bébés et les enfants. Il est accessible à tout le monde et ne grève pas le budget des ménages par rapport à l'alimentation avec du lait artificiels. L'allaitement contribue à la réduction de la pauvreté.

2



L'allaitement maternel exclusif et l'allaitement maternel continu pendant deux ans et au-delà fournissent des nutriments de haute qualité et une énergie adéquate. Ils peuvent contribuer à prévenir la famine, la dénutrition et l'obésité. L'allaitement maternel est également synonyme de sécurité alimentaire pour des nourrissons.

3



L'allaitement maternel améliore considérablement la santé, le développement et la survie des nourrissons et des enfants. Il contribue également à l'amélioration de la santé et du bien-être des mères, à court et à long terme.

4



L'allaitement associé à une alimentation complémentaire adéquate sont des éléments fondamentaux de la préparation aux apprentissages. L'allaitement maternel et des aliments complémentaires de bonne qualité contribuent de manière significative au développement mental et cognitif et favorisent ainsi l'apprentissage.

5



L'allaitement maternel est le grand égalisateur, donnant à chaque enfant un départ juste et optimal dans la vie. L'allaitement maternel est un droit exclusif des femmes et celles-ci doivent être soutenues par la société pour allaiter de manière optimale. L'allaitement peut être une expérience gratifiante et stimulante pour la mère qui contrôle ainsi la façon dont elle nourrit son bébé.

6



L'allaitement maternel à la demande fournit toute l'eau dont un bébé a besoin, même par temps chaud. D'autre part, l'alimentation au lait artificiel nécessite un accès à l'eau potable, à l'hygiène et à l'assainissement. Leterme « lait maternisé » est interdit selon le Code.

7



L'allaitement maternel nécessite moins d'énergie que la production industrielle de lait artificiel. Il réduit également les besoins en eau, en bois de chauffage et en combustibles fossiles du foyer.

8



Les femmes qui allaitent et qui sont soutenues par leurs employeurs sont plus productives et plus impliquées. La protection de la maternité et d'autres politiques sur le lieu de travail peuvent permettre aux femmes de combiner l'allaitement maternel et leur autre travail ou emploi. Des emplois décents doivent répondre aux besoins des femmes qui allaitent, en particulier celles en situation de précarité.

9



Avec l'industrialisation et l'urbanisation, les défis spatio-temporels deviennent plus importants. Les mères allaitantes qui travaillent en dehors du foyer doivent gérer ces défis et être soutenues par leurs employeurs, leur propre famille et leur communauté. Les crèches près du lieu de travail, les salles de lactation et les pauses dédiées à l'allaitement peuvent faire une grande différence.

10



Les pratiques d'allaitement maternel diffèrent à travers le monde. L'allaitement maternel doit être protégé, promu et soutenu par tous, mais en particulier parmi les groupes pauvres et vulnérables. Cela contribuera à réduire les inégalités.

11



Dans l'agitation des grandes villes, les mères qui allaitent et leurs bébés doivent se sentir en sécurité et bien accueillis dans tous les espaces publics. En cas de catastrophe ou de crise humanitaire, les femmes et les enfants sont touchés de manière disproportionnée. Les femmes enceintes et celles qui allaitent ont besoin d'un soutien particulier pendant ces périodes.

12



L'allaitement maternel constitue une source de nutrition et de subsistance saine, viable, non polluante, peu consommatrice de ressources, durable et naturelle.

13



L'allaitement maternel protège la santé et la nutrition des nourrissons face à l'adversité et lors de désastres liés aux intempéries résultant du réchauffement climatique.

14



L'allaitement maternel engendre moins de déchets que l'alimentation au lait artificiel. La production et la distribution de lait industriel entraînent des déchets qui polluent les mers et ont des conséquences sur la vie marine.

15



L'allaitement maternel est écologique par rapport à l'alimentation au lait artificiel. La production de lait artificiel implique une production laitière qui exerce souvent une pression sur les ressources naturelles et contribue aux émissions de carbone et au changement climatique.

16



L'allaitement maternel est inscrit dans de nombreux cadres et conventions relatifs aux droits de l'homme. Une législation et des politiques nationales visant à protéger et à soutenir les mères qui allaitent et leurs bébés sont nécessaires pour garantir le respect de leurs droits.

17




La Stratégie mondiale pour l'alimentation du nourrisson et du jeune enfant favorise la collaboration multisectorielle et peut s'appuyer sur divers partenariats pour soutenir le développement grâce à des programmes et des initiatives d'allaitement.



# Les Objectifs de développement durable

**1** 

Éradiquer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde.

**2** 

Éradiquer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable.

**3** 

Garantir des vies saines et promouvoir le bien-être pour tous à tous les âges.

**4** 

Assurer une éducation de qualité, inclusive et équitable, et promouvoir les opportunités d'apprentissage tout au long de la vie pour tous.

**5** 

Parvenir à l'égalité des sexes et renforcer l'autonomie de toutes les femmes et les filles.

**6** 

Assurer la disponibilité et la gestion durable de l'eau et de l'assainissement pour tous.

**7** 

Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable.

**8** 

Promouvoir une croissance économique soutenue, inclusive et durable, l'emploi productif et un travail décent pour tous.

**9** 

Construire des infrastructures résistantes, promouvoir une industrialisation inclusive et durable, et favoriser l'innovation.

**10** 

Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre.

**11** 

Rendre les villes et les lieux de vie humains inclusifs, sûrs, résilients et durables.

**12** 

Assurer des modes de consommation et de production durables.

**13** 

Prendre des mesures urgentes pour lutter contre le changement climatique et ses conséquences.

**14** 

Conserver et exploiter de manière responsable les océans, les mers et les ressources marines pour le développement durable.

**15** 

Protéger, restaurer et promouvoir l'utilisation durable des écosystèmes terrestres, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, et arrêter et inverser la dégradation des terres et la perte de biodiversité.

**16** 

Promouvoir des sociétés pacifiques et inclusives pour le développement durable, assurer l'accès à la justice pour tous et mettre en place des institutions efficaces, responsables et inclusives à tous les niveaux.

**17** 

Renforcer les moyens de mise en œuvre et revitaliser le partenariat mondial pour le développement durable.